

Charenton

n° 277

Été 2023

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**ÉDUCATION : UNE ANNÉE
DE NOUVEAUTÉS** *page 12*

GRAND ANGLE
**LE PROGRAMME
DE VOTRE ÉTÉ** *page 17*

PORTRAIT
JULIEN CHAUVIN
page 28

Lors de la cérémonie de clôture des jeux du Val-de-Marne, Jérôme Leclercq, président du CNM volley-ball (deuxième en partant de la gauche), a été mis à l'honneur pour son engagement dans le milieu sportif. Elle s'est déroulée à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) le mardi 27 juin. En présence d'Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne et de la Vice-présidente en charge des sports Patricia Korchef-Lambert.



Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

10 En bref

12 Décryptage

“Education : une année de nouveautés”

14 En direct

17 GRAND ANGLE

“Le programme de votre été”

21 Citoyens de demain



24 Ensemble

25 Au quotidien

28 Rencontre

Aurélie Gallet Ferras, femme engagée
contre la faim dans le monde



29 Portrait

Julien Chauvin

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes de libre expression

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Stéphane Legras • Ont collaboré à ce numéro Nathalie Baron, David Custodio, Céline Lormier Mylène Sacksick-Leiblang • Photos Nathalie Baron, Marco Borggreve, Jean-François Deroubaix, Paul Germanaud, Ruth K Photographie, XR pictures • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page Cyril Doumbé • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

A l'heure où ce numéro du Charenton Magazine part sous presse, notre pays et notamment l'Île-de-France connaissent une vague de violences urbaines suite à la mort d'un adolescent à Nanterre. Cette triste situation mobilise les élus et préoccupe nos concitoyens. Les Maires du Val-de-Marne en appellent au calme et à la responsabilité. Notre Municipalité est mobilisée face à ce contexte qui touche de nombreuses communes franciliennes.

Plusieurs étapes importantes liées à l'opération d'aménagement "Charenton Bercy" viennent d'être franchies. Comme j'avais pu vous l'indiquer en mars dernier, des négociations ardues avaient été engagées entre l'opérateur Bouygues Immobilier et la SNCF qui demandait des études techniques complémentaires risquant de ralentir notre projet.

Or, des solutions ont été trouvées permettant de répondre à la poursuite des activités liées au faisceau ferroviaire tout en engageant la construction de notre future Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Il s'agit d'une grande nouvelle pour notre ville ! Les grands projets d'urbanisme qui s'étalent sur plusieurs années, comme le nôtre, connaissent souvent des rebondissements. Je me réjouis que nous soyons arrivés à dépasser les obstacles pour progresser dans la concrétisation de la métamorphose de notre quartier Bercy.

De plus, la Préfecture du Val-de-Marne a lancé une enquête publique dans le cadre de la procédure intégrée prévue à l'article L 300-6-1 du code de l'urbanisme pour la réalisation d'une grande opération d'urbanisme. Elle a débuté le jeudi 29 juin et se tiendra jusqu'au lundi 31 juillet 2023 inclus.

Celle-ci porte à la fois sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre Commune et sur l'adaptation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Département du Val-de-Marne. Dans ce cadre, une réunion publique s'est tenue le mardi 4 juillet à l'espace Jeunesse. Je remercie vivement nos concitoyens qui ont assisté à cette rencontre.

Un bel été nous attend et les temps forts festifs ne manqueront pas. J'ai le plaisir de vous informer que depuis quelques jours les grilles et le parvis de l'hôtel de ville accueillent une déclinaison de l'exposition "Pas si bête", présentée à l'Espace Art et Liberté il y a quelques semaines. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de déployer des actions culturelles "hors les murs" pour toutes les générations grâce à une exposition de grande qualité sur les représentations artistiques de l'animal.

Je vous invite évidemment à profiter de "Tous au Club" sur la place Aristide Briand. Les animations de cette manifestation permettent de réunir les Charentonnais autour d'activités conviviales, de moments d'échange et de partage que nous apprécions tant. Nous espérons donc que vous trouverez votre bonheur grâce à cette nouvelle édition notamment pour celles et ceux qui n'auront pas l'opportunité de quitter Charenton en juillet et août.

Si les mois de juillet et d'août sont synonymes de repos, nos agents municipaux resteront sur le pont. Lors de la pause estivale, ils mettront tout en œuvre pour préparer la rentrée. En effet, chaque été, la commune profite des vacances scolaires pour entretenir et moderniser son patrimoine.

Avec le lancement du dispositif "Pass ô Vert", la ville de Charenton et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) innove. Ce dispositif doit donner accès à tous à une alimentation saine et durable, malgré l'inflation alimentaire. A partir du 3 juillet, les foyers aux revenus modestes et éligibles au "Pass ô Vert" pourront bénéficier de chèques alimentaires pour acheter des fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts auprès de commerces partenaires.

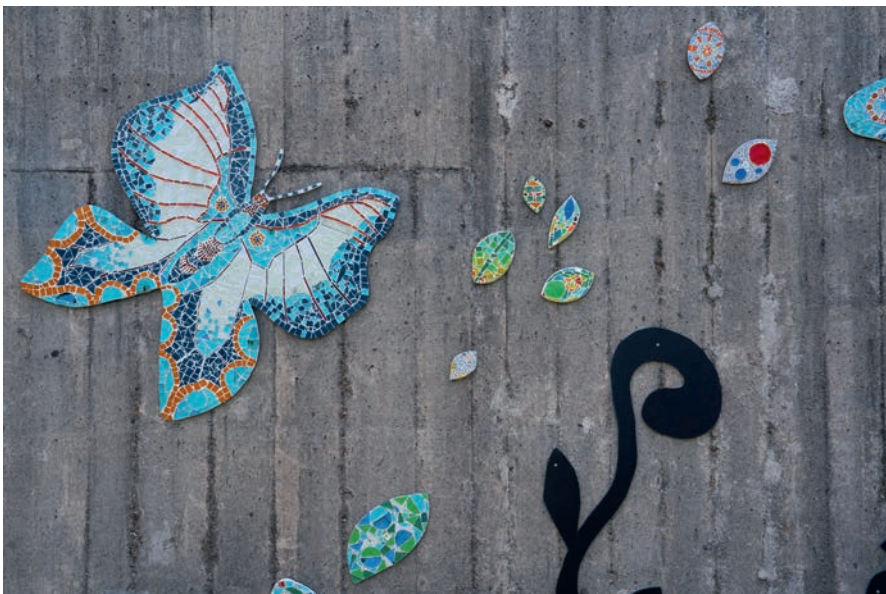
Enfin, avec le retour des fortes chaleurs, j'en appelle à la vigilance de chacun. Il est indispensable de prendre soin des plus fragiles en période de canicule. La cellule de veille saisonnière du CCAS est de nouveau active. Je vous invite à contacter les professionnels si vous identifiez une personne en détresse.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

< RETOUR EN IMAGES >



LA NATURE À LA FÊTE | Ateliers de plantations, séances de jardinage, constructions d'hôtels à insectes, trocs de graines et de plantes et même concerts et expositions... Mercredi 24 et samedi 27 mai, Charenton participait à l'événement national "La Fête de la nature". Des moments festifs et participatifs pour célébrer la biodiversité au jardin et la nature en ville ont été proposés par la Commune en partenariat avec les associations locales dans différents jardins et espaces verts municipaux : square La Cerisaie, parc de Conflans, jardins de la Coupole...



LA CONTRIBUTION DE L'ATELIER SOULAGES | Dans le cadre de La Fête de la nature, l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages a dévoilé une mosaïque au cimetière Valmy. Cette œuvre pérenne a été réalisée sur un mur en béton donnant sur le périphérique afin de lui apporter de la grâce et d'égayer cette grande surface et apporter un certain réconfort aux visiteurs. Elle a été créée avec les lycéens qui fréquentent le cours d'illustration et représente cinq grands papillons en plein envol.



28^E VIDE-GRENIERS DU LIONS CLUB | Ce fut un succès, sous un soleil vaillant la plupart du temps. Les samedi 10 et dimanche 11 juin, de nombreux Charentonnais se sont pressés place Aristide Briand et place de l'Eglise en quête de trouvailles et de bonnes affaires. Tous les stands étaient occupés, ce qui a permis de renflouer le fonds d'actions sociales du Club. A ce titre, trois enfants Charentonnais désignés par le CCAS vont pouvoir partir en vacances cet été pendant 15 jours grâce à l'organisme Vacances plein air sponsorisé par le Lions. Il organisera un nouveau vide-greniers le 7 octobre en collaboration avec le Léo Club, cette fois dans le quartier de la Coupole.



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN |

Le monde patriotique de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que de nombreux élus ont commémoré l'appel du 18 juin 1940. Il y a 83 ans, depuis Londres et sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle avait lancé un appel aux Français à s'unir dans l'action pour libérer la France. Il fut décisif quant à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie s'est déroulée devant la stèle du Général de Gaulle, dans le quartier de Bercy.

< RETOUR EN IMAGES >



FÊTE DE LA MUSIQUE | Qui dit 21 juin dit plus long jour de l'année mais aussi fête de la musique. Elle a été une réussite à Charenton où les festivités ont débuté devant le conservatoire. Plusieurs de ses ensembles ont animé le quartier de la Coupole dès le début de l'après-midi. Toujours organisés par la Ville, la place Aristide Briand a accueilli des concerts proposés par l'espace Jeunesse, le groupe de soul reggae Simplicity et beaucoup de monde. La soirée a été rythmée avec le set de DJ Carel. De leur côté de nombreux commerçants avaient sorti terrasses, amplis et même pistes de danse. Citons L'Entrée des artistes et Happy Bakery ; la brasserie la Foire du Trône ; Le Folie Liberté ; Mémé Greeny, Alfred Burger et le Refuge ; le Saint Guerlet et enfin Tante Eugénie. Inutile de préciser qu'il y en a eu pour tous les goûts, du disco au blues, de la variété aux percussions en passant par du bon vieux rock...



< RETOUR EN IMAGES >



DANSONS SOUS LA VOÛTE, UNE RÉUSSITE | Ils ont été nombreux à répondre à l'invitation de salon de coiffure L'Entrée des artistes épaulé par la boutique Mémé greeny. Les mercredis soirs du 24 mai au 14 juin, ces derniers ont proposé des soirées d'initiation à la danse dans un lieu atypique : la voûte du Commandant Delmas, au niveau du marché du centre. De nombreux Charentonnais, de tous âges sont entrés dans la danse, commerçants et associations ayant fait jouer leurs réseaux. Petits pas de cha cha, de salsa ou de rock se sont donc enchaînés au cours de quatre rendez-vous endiablés.

PRÉVENTION DE LA MORSURE | Comment se comporter avec un animal. Pas simple, surtout quand on est haut comme trois pommes et que l'on découvre un chien. Dans le cadre du plan d'action de la Ville en faveur des animaux, l'association Médiation animale Paris est intervenue à Charenton à plusieurs reprises, dont le 1^{er} juin au relais petite enfance et au multi-accueil Archevêché. L'idée était d'apprendre aux petits les bons gestes (ne pas courir ou être trop agité face à l'animal) ou à repérer que le chien est un peu inquiet (baisse les oreilles). L'objectif est que les enfants développent une relation aux risques limités.



RETOUR RÉUNION IN'LI | Le 30 mai 2023, les locataires du 2, avenue de la Liberté ont assisté, en présence de la Municipalité, à une présentation par leur bailleur In'Li de la future réhabilitation de leur immeuble. Les travaux porteront notamment sur un important programme d'amélioration énergétique, la réfection des façades, la création de balcons ou encore la requalification des halls et le traitement des salles de bains. Cette résidence est composée de 60 logements et le démarrage des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2023.



DEUX SOIRÉES DE GALA POUR LES JEUNES DU SMJ | La première, celle du samedi 17 juin, s'est déroulée à domicile, au sein de l'Espace Jeunesse, quai de Bercy. Les jeunes artistes des ateliers socioculturels du Service municipal de la jeunesse (SMJ) ont proposé un spectacle de grande qualité. Enfants et adultes présentaient là les fruits du travail de toute une année. Direction le Théâtre des deux rives le lendemain. Les habitués des ateliers socioculturels du SMJ, version théâtre cette fois, ont présenté deux pièces. Les groupes des enfants et ados ont ouvert le bal, suivis par les adultes.



< RETOUR EN IMAGES >



A LA DÉCOUVERTE DES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES |

Exposition, présentation des cours ou encore démonstrations... Les ateliers d'arts plastiques Pierre Soulages ouvraient leurs portes le samedi 17 juin. De nombreux amateurs ou simples curieux sont venus découvrir leurs propositions en termes de formation au dessin, à la peinture, au modelage, à la bande dessinée ou encore à la gravure. Les plus jeunes pouvant même bénéficier d'un éveil aux arts plastiques. Gageons que cette journée a suscité quelques inscriptions.



RÉUSSITE AU CONCOURS BD ANGOULÊME | Au cours de la journée portes ouvertes l'équipe des ateliers a remis les prix aux enfants et aux jeunes lauréats du concours de la bande dessinée scolaire du festival d'Angoulême ainsi qu'à Samy Znagui et Arno Sertour du cours de manga qui ont été récompensés par le Japon pour leur création graphique.

C'est un cru exceptionnel pour Charenton. Y voir les fruits du talent des élèves âgés de 9 à 17 ans et aussi à celui des deux professeurs : Eijiro Ito et Pascal Bertho. Ils ont remporté cette année 16 petits Fauves de bronze (Edouard Du, Louisa Bouchet-Dimitrova, Camille Ye-Zhao, Emma Tonuzi, Mila Castagnette-Kapural, Capucine Duval, Charly Boivin, Angelina Marcovic, Stella Dale-Martin, Pauline Favé, Victor Jouys, Samy Znagui, Mylène Ye-Zhao, Corentin Wiron, Ariel Milner, Liane Devriese), 1 petit Fauve d'or (Siqi Sun).

ÇA S'EST PASSÉ

Tennis version mixte

Tout au long de l'année, le Tennis club de Charenton propose des animations.

Le 11 juin, il s'agissait d'une compétition de double mixte qui s'est terminée par un convivial barbecue, histoire de se remettre. Dix équipes se sont affrontées.

Pour la petite histoire, le plus jeune tennisman, Lucas, 7 ans au compteur, et sa maman, ont décroché la 4^e place.

Contact mail du club : tennisclubcharenton@gmail.com



SPORT

Le club de pétanque et boules parisienne en pleine forme

Une équipe de l'ABCMS a remporté le championnat de ligue régional d'Île-de-France. La tripléte, composée de Franck Fouquet, Marc Bonnan et Michel Tabella (de gauche à droite sur la photo) était déjà vice-championne départementale "Tripléte promotion". Le championnat de ligue rassemble toutes les équipes vice-championnes de la région et les demi-finalistes des championnats départementaux franciliens. Cette victoire les qualifie au Championnat de France qui se déroulera les 8 et 9 juillet à Flamanville.



CHARENTON À L'HONNEUR

Le miel de Charenton doublement primé

Une médaille d'or dans la section « Miel de Tilleul » et une médaille d'argent dans la section « Miel toutes fleurs été – liquide »...

Les miels de Charenton ont reçu deux distinctions et pas des moindres au 21^e concours des miels d'Île-de-France et au 5^e Concours des miels de la Métropole du Grand Paris, organisés à nouveau en commun cette année.

Deux distinctions qui mettent en valeur la qualité des miels de Charenton tout comme le travail des jardiniers municipaux contribuant à la biodiversité des espaces verts de la ville et l'implication des apiculteurs de Bee Happy Miel qui gèrent les ruches.





ATHLÉTISME

L'accession pour Charenton

-

L'Azur olympique Charenton s'est classé 5^e de sa finale, le samedi 20 mai, lors du 2^e tour des interclubs, le championnat de France des clubs. Il confirme ainsi sa place en National 2, un niveau jamais atteint par les Charentonnais qui, au cours des dernières années, ont progressé rapidement. D'ici la fin de la saison, le club a encore la possibilité d'engranger plus de points ce qui lui offre de belles perspectives en N2.



JEUX DE DAMES

Charenton brille aux championnats de France

-

Plusieurs membres de l'association Jeu de dames pour tous à Charenton se sont distingués lors du championnat de France qui s'est déroulé le dernier week-end de mai à Enval (Auvergne). Antonin Péry (à gauche) s'est classé 4^e en cadets et Alexandre Pery (à droite), le président, a terminé 1^{er} ex-aequo en Excellence (l'équivalent de la deuxième division).



ARTS MARTIAUX

Avec brio !

-

Des combattants du Karaté club de Charenton ont disputé les Coupes de France de karaté fin mai. Deux d'entre eux sont montés sur la plus haute marche du podium. Tahar Salmi a décroché l'or en moins de 35 kg chez les benjamins, tout comme Adam Salmi chez les pupilles la Coupe de France en moins de 25 kg.

Une année de nouveautés

Tout faire pour la réussite des élèves, leur permettre d'acquérir les bons réflexes à vélo pour circuler en toute sécurité, lancement d'une Olympiade culturelle avec les JO 2024 dans le viseur sans oublier une journée de lutte contre les inégalités avec l'Unicef... Entre innovations et projection dans le futur, l'année scolaire s'achève sur de belles réussites.

SÉCURITÉ

« Savoir rouler à vélo », c'est permis



La remise officielle des permis "Savoir rouler" s'est déroulée le vendredi 23 juin à l'école Aristide Briand. Il s'agissait de la première édition de ce dispositif destiné aux élèves de CM1 de Charenton qui leur a permis d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en autonomie et en toute sécurité sur la voie publique. Il comprenait des apprentissages théoriques, notamment sur le code de la route, mais aussi pratiques sur le maniement d'un vélo et les bonnes pratiques à adopter ou encore des sorties sur la voie publique. En tout, cela a représenté presque 20h de formation.

SOUTIEN SCOLAIRE

Le « Pass réussite » est bien une réussite

C'était une nouveauté cette année. Le « Pass Réussite », programme de soutien scolaire renforcé sur le temps périscolaire pour les enfants de CP et de CE1 a été expérimenté depuis octobre 2022. Il a concerné 23 enfants qui se retrouvaient en petits groupes chaque jeudi soir, pendant une heure et demie, à l'école Aristide Briand. L'objectif principal était de lutter contre l'autocensure des élèves grâce à un accompagnement d'intervenants extérieurs issus de l'Education nationale et formés aux troubles des apprentissages.

Les enfants concernés rencontraient des difficultés scolaires ou, donc, des troubles des apprentissages déjà identifiés par les enseignants et/ou un environnement familial défavorable pouvant les amener à court ou moyen terme au décrochage scolaire. Les élèves en situation de handicap (hors ULIS mais notifiés MDPH) étaient également concernés par ce dispositif qui est pleinement inclusif. Gratuit et non obligatoire pour les familles, il s'inscrivait dans l'offre périscolaire municipale et visait à favoriser l'égalité des chances des enfants par la promotion d'une réussite scolaire pour tous tout en soutenant les familles.



JO 2024

Lancement de l'Olympiade culturelle

Le jeudi 8 juin le Collège La Cerisaie a hissé les couleurs olympiques au cours d'une matinée sportive et artistique pour lancer officiellement l'Olympiade culturelle dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024.

Collégiens et écoliers des écoles maternelles et élémentaires charentonnaises se sont réunis pour l'occasion dans la cour du collège. Ils y ont présenté des chorégraphies et des chansons afin d'accueillir le Flambeau de la Culture qui tout au long de l'année scolaire 2023-2024 sillonnera l'académie de Créteil. Tous les élèves étaient invités à porter un haut de la couleur d'un des anneaux.

Le Flambeau sera de retour du 2 au 5 avril 2024 pour mettre à l'honneur des associations sportives et artistiques charentonnaises à l'initiative du Collège La Cerisaie.

Cette Olympiade culturelle se poursuivra dans les prochains mois : Charenton mag ne manquera pas d'y revenir.



Sylvain DROUVILLÉ

Adjoint au Maire chargé de l'Enfance, de l'Éducation et des Relations avec les associations du secteur

"A Charenton, la politique scolaire et périscolaire est au cœur de l'action municipale. Comme vous le savez, la commune a la charge des écoles publiques situées sur son territoire. Aussi, nous sommes particulièrement attentifs à assurer au mieux leur fonctionnement, leur entretien et leur équipement. Néanmoins, nous souhaitons dépasser la simple logique de la Ville comme financeur des écoles pour faire de la Ville un véritable partenaire de l'éducation de nos enfants au quotidien.

Sur la base du projet éducatif territorial, nous avons donc fait le choix d'une politique éducative forte au service de l'épanouissement, de l'égalité des chances et de la réussite scolaire de nos enfants. Cette année, je pense tout particulièrement au lancement de deux nouvelles initiatives qui ont connu un franc succès : le savoir rouler à vélo et le Pass'réussite.

Grace à l'engagement de nombreux services publics locaux (les médiathèques, la piscine, l'Espace Art et Liberté, le T2R, le conservatoire, la Maison du Combattant...) et associatifs, nous organisons des activités éducatives, sportives, citoyennes et culturelles complémentaires au sein des écoles. De même, l'accueil périscolaire et extrascolaire répond pleinement aux besoins des familles Charentonnaises. A mon sens, cette alliance éducative de tous les acteurs, quels que soient leurs rôles, reste et restera un atout pour les enfants de notre ville."

INÉGALITÉS UNIday contre les discriminations

Parcours pour sensibiliser les enfants aux inégalités liées au handicap physique, atelier dessin ton voisin pour sensibiliser les enfants à la différence ou couture pour lutter contre les stéréotypes de genre ou réalisation d'une fresque. Le 31 mai, l'accueil de loisirs Aristide Briand participait à UNIday, jour de fête organisé par l'Unicef afin de célébrer les droits de l'enfant et leur engagement. On l'aura compris, il prenait cette année pour thème la lutte contre les discriminations.



Recrutement d'animateurs pour la rentrée

Le service enfance recrute du personnel d'animation pour assurer les services de restauration scolaire (lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30), les accueils du soir (lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30) et les accueils de loisirs maternels et élémentaires (mercredis de 8h à 18h30).

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (courrier de motivation et CV) à animation@charenton.fr

VÉLOS ABANDONNÉS

Une prise en charge optimisée par la Ville

Afin de réduire le nombre de vélos abandonnés sur la voie publique où de retrouver leurs propriétaires, la Ville a mis en place une procédure spécifique.

- Sont considérés comme abandonnés des vélos privés de trois éléments (cumulatifs) indispensables à leur utilisation normale : pneu à plat, sans guidon, sans roues, roue voilée, rayons cassés, cadre tordu, freins défectueux ou manquants, dérailleurs défectueux...
- Une fois un vélo identifié comme abandonné, une étiquette autocollante est apposée sur le vélo en question indiquant que du fait de son état, il est considéré comme abandonné et sera retiré par les agents de la police municipale dans un délai de 15 jours à compter de l'application de l'autocollant.
- Sans nouvelles du propriétaire, la police municipale intervient au bout des 15 jours, en lien avec les services techniques : une photo du vélo est réalisée (afin d'assurer l'état du vélo au moment du retrait), les services techniques coupent ensuite le cadenas, le récupèrent ainsi que le vélo. La police municipale fait en parallèle une main courante dans laquelle la photo est intégrée.
- A l'endroit où le vélo a été récupéré, une étiquette est laissée sur place (sur l'arceau, la barrière, etc) indiquant que le vélo a été récupéré la Police Municipale, qu'il y est stocké pour un délai d'un mois, et que le propriétaire peut prendre contact avec elle pour le récupérer.
- La police municipale s'occupe à ce moment-là de générer un numéro d'objet trouvé pour chaque vélo qui sera apposé sur celui-ci et sur l'antivol. Ce dernier sera stocké à la police municipale, tandis que le vélo restera au centre technique municipal pendant une durée d'un mois. La police s'assure alors que le vélo n'est pas identifié. Le cas échéant, le contact sera pris avec son propriétaire.
- Pour récupérer son vélo, le propriétaire doit s'adresser à la police municipale et présenter la clé de l'antivol du vélo ou la combinaison à chiffres. Elle fait alors une main courante et prend rendez-vous avec la personne pour que celle-ci puisse y récupérer son vélo quelques jours plus tard.
- Le jour du rendez-vous, la personne présente le récépissé. Il signe un registre/une attestation indiquant qu'il a bien récupéré son vélo en l'état. Un double de cette attestation est remis à la personne.



Informations sur charenton.fr/velo

STATIONNEMENTS SÉCURISÉS DES VÉLOS

Ils arrivent !



Comme prévu dans le Plan vélo local voté en décembre 2021, des abris proposant un stationnement sécurisé individuel pour les vélos seront installés à l'automne prochain à travers la ville sur l'espace public. Les Charentonnais préinscrits lors de la consultation citoyenne seront prioritaires pour bénéficier d'une place de stationnement sur abonnement. Plus d'informations sur les modalités dans le Charenton Magazine de l'automne.

BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION

Derniers jours pour voter pour le projet charentonnais

La Ville a présenté un projet visant à encourager la pratique cyclable pour les déplacements professionnels des agents dans le cadre du budget participatif de la région Ile-de-France.

Il est encore temps de le soutenir. L'idée est de faciliter les déplacements inter-sites en déployant une flotte de vélos dotés des équipements de sécurité (casques et d'antivol). Charenton est en effet engagée depuis plusieurs années pour la transition écologique. Les actions se déclinent tant sur le territoire communal (Plan vélo, végétalisation de l'espace public, maîtrise des dépenses énergétiques, recyclage, circuits courts et produits bios pour la restauration scolaire...) qu'en interne au sein des services municipaux.

Elle souhaite y développer l'usage des mobilités actives et douces pour effectuer les trajets professionnels. Le vélo est en effet le mode de déplacement le plus rapide en milieu urbain. Le collaborateur augmente sa capacité à être ponctuel et réduit le stress de devoir chercher une place de stationnement. Sans oublier les bienfaits de cette pratique sur la santé.



Votez jusqu'au 9 juillet
sur iledefrance.fr



NOUVEAU

Des corbeilles de tri sélectif dans les équipements de la Ville

Et même dans tous ses équipements. En partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, la Ville a déployé des corbeilles de tri sélectif dans tous ses équipements, notamment sportifs et culturels. Cela représente 24 points d'apports. À noter qu'il en existait déjà dans les bureaux des services municipaux.

SÉCHERESSE

Adoptons une gestion économe de l'eau

Le déficit pluviométrique que connaît le bassin de la Seine depuis le début du mois de mai, combiné aux températures élevées du mois de juin, entraîne une baisse progressive et généralisée des débits des cours d'eau franchissant certains jours les seuils de vigilance sécheresse. Dans ce cadre, un arrêté préfectoral a été rédigé afin de recommander à l'ensemble des Val-de-Marnais d'adopter une gestion économe afin de préserver les ressources d'eau.

La Ville déjà très attentive à ce sujet, repense ses propres consommations d'eau eu égard à cette situation difficile et vous sensibilise à la nécessité de prendre de nouvelles habitudes jusqu'à nouvel ordre.

Pour l'heure, les mesures de limitation des prélèvements sont au seuil "vigilance" ce qui signifie qu'aucune interdiction formelle d'utilisation de l'eau n'est encore prescrite. Cependant, soyez sensibles à certains usages domestiques de l'eau et tout particulièrement l'arrosage des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines, etc.

D'autres gestes du quotidien peuvent facilement contribuer à préserver nos ressources en eau. N'attendez pas pour les adopter !



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements **économes en eau**



ALEC-MVE

Découvrez les secrets pour rester au frais !

Alors que le mois de juin 2023 a été le plus chaud jamais enregistré dans le monde, d'après le service européen Copernicus, pensez-vous être prêts pour l'été ? Au-delà de poursuivre nos efforts pour tenter de limiter le réchauffement climatique, il faut aussi trouver des solutions pour s'adapter aux fortes chaleurs de plus en plus fréquentes.

L'ALEC-MVE vous invite à son premier webinaire sur le sujet pour partager, en visio durant 1 heure, ses meilleures astuces pour rester au frais et mieux supporter la chaleur cet été.

Quiz en ligne, questions en direct sont également au programme.

Mercredi 12 juillet 2023 (tout public)
De 19h à 20h, en visioconférence sur Zoom.
GRATUIT.

Inscription obligatoire via www.agence-mve.org
(Lien de connexion communiqué la veille, par email)

L'été à Charenton



Partir en vacances tout en restant chez soi... Voici la formule que Charenton propose à toute la famille grâce à de nombreuses activités proposées par les différents secteurs de la ville et que vous retrouverez au fil des pages du magazine ou sur le site www.charenton.fr. Ce sont aussi, pour les plus jeunes les accueils de loisirs qui ont programmé des activités attractives tout au long de l'été. Les Charentonnais fréquentant l'Espace jeunesse ne seront pas en reste non plus et, bien entendu, comme chaque année, "Tous au Club" a repris ses quartiers, depuis le 7 juillet pour 4 semaines, afin de proposer des activités de loisirs et de détente aux petits comme aux grands.

Du 7 juillet au 6 août 2023

Tous au Club

Place Aristide Briand

Tous au Club a repris ses quartiers d'été sur la place Briand, depuis le 7 juillet pour 4 semaines.

Les Charentonnais, petits et grands, sont invités à s'y retrouver pour des activités de loisirs ou de détente, en famille ou entre amis. Structure gonflable, transats, espace de loisirs et de détente, activités sportives - Jeux olympiques en vue obligent ! - , bar/restauration... pour tous ceux qui restent à Charenton, Tous au Club est une façon agréable de partir en vacances... tout près de chez soi !

Deux activités payantes au lieu de quatre

En cette période difficile pour bon nombre de familles, la Ville a fait le choix de limiter à 2 les activités payantes proposées sur tous au Club. Ces activités, la tour d'escalade et les "pédal'eau rigolos", sont particulières car elles nécessitent la présence en continu d'animateurs brevetés et un matériel de sécurité spécifique. Comme pour les éditions précédentes, un tarif "Charentonnais" et un autre "Extérieurs" seront pratiqués (voir modalités ci-dessous).

Toutes les autres activités proposées dans le cadre de Tous au Club - sauf la buvette bien entendu - sont entièrement gratuites.



Un mur d'escalade

C'est l'activité qui procurera incontestablement le plus de frissons aux plus aventureux avec ses 8 m de hauteur !

Accessible à partir d'1m10 soit environ 6 ans.
Un toise sera sur place pour s'assurer de la taille du pratiquant.

Du lundi au dimanche
de 10h à 13h et de 14h à 20h.



Les pédal'eau rigolos !

Sur un petit bassin d'eau, des petits bateaux avec de grandes roues. Pour les faire avancer, il faudra pédaler, moussaillon ! C'est sportif et amusant à la fois !

Accessible aux enfants de 3 à 11 ans.
La durée de la séance est régulée en fonction de la demande.

Du lundi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 20h



[Jean-Marc BOCCARA]

Adjoint au Maire de Charenton-le-Pont

Animation - Actions commémoratives, anciens combattants, devoir de mémoire
Correspondant Défense Nationale

Afin que Tous au club soit accessible au plus grand nombre, la Municipalité a fait le choix, pour cette nouvelle édition, de proposer 2 activités payantes contre 4 l'an passé. En cette période pré-olympique, un esprit sportif a soufflé sur le choix des activités proposées avec tout particulièrement le Stadium multi-activités qui permettra une pratique sportive libre mais aussi l'organisation par un animateur diplômé, chaque après-midi, de sessions d'initiation à différentes pratiques. Les grands succès que sont la tour d'escalade et le bassin de paddleboats, sont bien évidemment de retour pour satisfaire les plus petits comme les grands.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de ce club de vacances à domicile et que chacun d'entre vous passera d'agréables congés que ce soit à Charenton ou ailleurs.

Tarifs et modalités

Tarif "Charentonnais" : 2 euros

Tarif "Extérieurs" : 3 euros

L'achat des billets s'effectue au chalet d'accueil.

Pour bénéficier du tarif charentonnais il vous sera demandé de présenter un justificatif de domicile. En l'absence de ce document, vous devrez vous acquitter du tarif "extérieurs".

Des nouveautés...



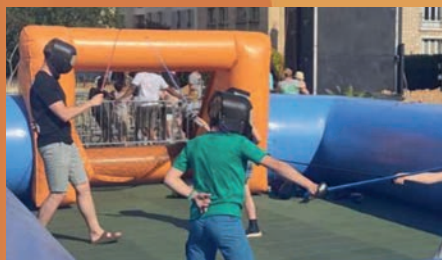
Arène Foot 1 vs 1

Venez vous affronter amicalement dans cette arène de foot 1 contre 1.

Accessible à partir de 5 ans en autonomie ou plus jeune accompagné d'un adulte.

Du lundi au dimanche

De 10h à 13h et de 14h à 20h



Espace stadium multi-activités

Espace de pratique d'activités multisports telles que le badminton, l'escrime, le football, le hockey sur gazon, le flag rugby, etc.

Un animateur sportif organisera, chaque après-midi entre 14h et 20h, des initiations de différentes activités sportives et des tournois multisports.

Le reste du temps, l'espace et une partie du matériel seront disponibles pour de la pratique libre.

Du lundi au dimanche

De 10h à 13h et de 14h à 20h



Ateliers créatifs

Un espace ombragé est exclusivement réservé aux enfants de 3 à 7 ans (sous la responsabilité d'un adulte accompagnant) dans lequel un animateur leur proposera différents ateliers (coloriage, collage, création de masque, par exemple).

Accessible aux enfants de 3 à 7 ans.

Du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 20h.

... et les grands classiques



Structure gonflable

Un espace de structure gonflable comprenant 1 aire de saut, modules et toboggan s'installe pour le plus grand plaisir des enfants.

Accessible aux tout-petits dès 2 ans et aux enfants jusqu'à 6 ans,

Du lundi au dimanche

De 10h à 13h et de 14h à 20h



Trampolines

Pour jouer les voltigeurs, 2 trampolines avec filets de protection. Idéal pour se mettre la tête à l'envers !

Accessible aux enfants à partir de 2 ans.

Du lundi au dimanche

De 10h à 13h et de 14h à 20h



Tennis de table

Mise à disposition pour pratique libre de 2 tables de ping-pong.

Possibilité de prêt de raquettes et de balles.

Du lundi au dimanche

De 10h à 13h et de 14h à 20h

Tous au club, c'est aussi...



Le bar de la plage

Comme toujours, Tous au Club a prévu aussi un endroit pour se restaurer et se rafraîchir, avec une terrasse pour s'installer tranquillement et profiter d'une crêpe, d'une glace, d'une boisson et d'autres gourmandises sucrées ou salées.

**Du lundi au dimanche de 10h à 20h.
Consommations payantes.**

Un espace de détente

Venez vous retrouver à l'ombre d'une tente étoile dans l'un des salons de jardin mis à votre disposition.

**Du lundi au dimanche, de 10h à 13h
et de 14h à 20h**

Quelques règles à respecter

- L'accès au Club de vacances est libre et ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Pendant les activités et les jeux, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur accompagnant.
- L'accès au Club est interdit aux chiens et autres animaux.
- Les matériels nécessaires aux activités proposées par le Club sont prêtés pour être utilisés uniquement sur le site, contre une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité).
- Toute détérioration de matériel sera imputée financièrement à l'utilisateur, qui devra rembourser la valeur initiale du matériel détérioré.
- Il est demandé aux participants de Tous au Club de respecter le site, de ne pas dégrader les lieux, ni le matériel fourni pour les activités et de respecter le personnel encadrant.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de Tous au Club
- La Ville de Charenton se réserve le droit de mettre fin au Club ou à des activités sans préavis, et d'en interdire l'accès aux personnes, adultes ou enfants, qui ne respecteraient pas le site ou les animateurs
- Le cas échéant, les utilisateurs sont priés de respecter les consignes sanitaires mises en place dans le cadre de Tous au Club et qui seront affichées sur place.

Renseignements
www.charenton.fr
communication@charenton.fr
01.46.76.48.12

**Toute l'équipe
de Tous au Club vous
souhaite un bel été !**

Citoyens

< DE DEMAIN >



Ils ont leur dictionnaire

"C'est un livre qui permet de comprendre les mots !" Bravo jeune fille, c'est une définition toute personnelle mais fort juste. Comme depuis deux ans, la ville de Charenton a distribué en juin un dictionnaire à tous les élèves de grande section des écoles de la commune.

Cela représente 320 ouvrages qui vont leur "permettre un passage plus efficace en cours préparatoire", leur a expliqué Sylvain Drouvillé, adjoint au Maire en charge de l'Education, qui officiait le lundi 19 juin à l'école Port aux lions.

A noter, et cette fois pour préparer leur entrée en 6^e, que 335 dictionnaires français anglais ont été remis à tous les élèves de CM2.



Courir pour des rêves

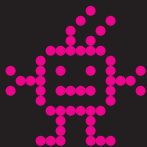
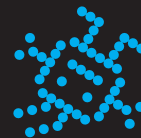
Le projet est issu de l'accueil de loisirs Valmy avec la participation des classes de l'école. Le 22 mai, ils ont organisé une course solidaire au profit de l'Association Petits Princes. Le mardi 20 juin c'est donc un chèque de 4 618, 80 euros, qu'ils ont remis à Léa Bonnefoux, sa chargée des partenariats et des événements. L'Association finance des "rêves" pour les enfants malades, comme rencontrer un grand chef, survoler les montagnes en hélicoptère ou visiter le Mont-Saint-Michel. Autant de projets fous qui leur donnent du courage pour surmonter les allers-retours à l'hôpital. Selon Léa Bonnefoux, la somme récoltée par les Charentonnais devrait permettre de financer au moins deux "rêves".



Fin d'année festive à Conflans

Réalisation d'une fresque, inauguration d'un banc de l'amitié, exposition, fête des couleurs... La fin de l'année était chargée à l'accueil de loisirs Conflans...





La Cerisaie jurée du concours "Le Goût des sciences"

Quel honneur ! Non seulement ils ont pu poser avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais ils étaient une fois encore membres du jury du prix littéraire Le Goût des sciences, dans la catégorie "ouvrages jeunesse". Cette classe de 5^e du collège La Cerisaie a même pu assister à la remise des prix, le lundi 5 juin au planétarium de la Cité des sciences.

Au préalable, ils avaient eu quinze jours pour lire les trois ouvrages ("Le réveil des Volcans", "Le langage des oiseaux" et "Estelle et Noé à la découverte du centre de la Terre") sélectionnés par un jury de scientifiques. Le 1^{er} juin, une séance de délibération s'était tenue au collège en présence de deux jurés : Jean Dhombres (mathématicien) et Fabrice Nicot (journaliste scientifique). Le prix récompense chaque année les meilleures publications de médiation scientifique afin de réaffirmer la place de la science au cœur de la société en mettant en lumière le travail de recherche et en espérant susciter des vocations.



© XH pictures

Une classe Valmy sous les ors de la République

C'est le sénateur du Val-de-Marne Christian Cambon en personne qui les a accueillis. Le 23 mai, une classe de CM2 de l'école Valmy a visité le Sénat. Le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées leur a notamment fait découvrir l'impressionnante bibliothèque du palais du Luxembourg. Côté coulisses, il leur a même ouvert la porte de son bureau.



Concours Plaisir d'écrire : 8 Charentonnais primés

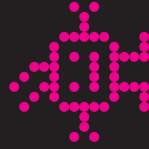
Organisé par l'Amopa (Association des membres de l'ordre des palmes académiques) du Val-de-Marne, le concours a distingué des élèves de deux établissements de la commune. Ils ont reçu leur prix le 24 mai à Fontenay-sous-Bois.

Lycée Robert Schuman
Catégorie Jeune nouvelle : en 1^{ère}, premier prix pour Devy

Dubois et 2^e prix pour Vivian Dehaud-Ecalle
Catégorie Poésie : en 2^{de}, 2^e prix pour Acile Dika ; en 1^{ère}, 2^e prix pour Saïf Arrom et accessits pour Tess Rousseau et Baptiste Théaud ; en terminale, accessit pour Issa Keita

Notre-Dame-des-Missions
Christian Zheng a obtenu le 3^e prix de Poésie illustrée.





Les collégiens outre-Rhin

Des élèves de La Cerisaie ont effectué un séjour en Allemagne du 31 mai au 7 juin. Avec leurs deux enseignants, ils ont été chaleureusement accueillis par l'équipe de la Gesamtschule de Büren, ville jumelle de Charenton, après avoir accueilli leurs correspondants allemands en mars dernier. Outre la découverte de la ville, ils ont été reçus par son Maire, Burkhard Schwuchow qui a rappelé l'importance des jumelages entre des villes de France et d'Allemagne. Ils ont également visité diverses curiosités des environs, comme le musée de l'école sous le règne de Guillaume II et le musée du Wewelsburg, magnifique château de la Renaissance. Ils se sont aussi offert une escapade à Dortmund avec une petite touche sportive en faisant étape au stade de l'équipe de football du Borussia Dortmund. Le voyage s'est achevé en beauté, avec une fête franco-allemande.



Le groupe devant les moulins de Büren

La Cerisaie sur la scène du T2R



Après une première représentation mettant à l'honneur les sections danse des associations sportives du collège La Cerisaie et du lycée Schuman, le Théâtre des deux rives a ouvert sa scène le vendredi 16 juin aux multiples talents des collégiens.

L'occasion pour le public de découvrir les prestations des comédiens, chanteurs et danseurs formés tout au long de l'année dans les ateliers de théâtre et d'improvisation, la chorale et l'AS danse.

Ces moments d'émotions et de création ont été salués par de chaleureux applaudissements.

Convoi 77, travail de mémoire mené à terme

Un groupe d'élèves du collège La Cerisaie vient d'achever son projet mémoriel mené avec l'association Convoi 77. Cette dernière est constituée d'enfants, petits-enfants, familles proches ou amis de déportés du convoi 77. Il s'agissait de rédiger la biographie de Germaine Wagensberg qui en faisait partie. Les fruits de leur travail est à présent disponible sur le site de l'association (convoi77.org). Après l'avoir présenté lors des portes ouvertes du collège en présence du Maire, Hervé Gicquel, le mardi 20 juin, les élèves et leurs enseignantes ont officiellement déposé la biographie aux archives du Mémorial de la Shoah à Paris. Ils étaient accompagnés pour l'occasion de Gilles, le fils de Germaine.

Amalia complétant le document officiel de dépôt d'archives.





CONSEIL DES SENIORS

Les Conseillers prennent leurs marques

Issu d'un mouvement de démocratie participative et d'une volonté politique forte d'impliquer les aînés dans la vie citoyenne, le Conseil des seniors commence à prendre forme. Cette instance de propositions et de concertation a vu le jour mi-mars par voie de délibération municipale. Après un appel à candidatures, un tirage au sort public a permis de départager les 22 candidats en lice, tous habitants de la ville. Désormais constitué de 19 membres - dont 11 retraités charentonnais, et huit représentants de structures et d'associations locales, le Conseil des seniors a tenu sa première assemblée plénière le 12 juin. Au programme, un ordre du jour très chargé : outre la présentation des membres du conseil, il s'est agi d'adopter la charte et le règlement intérieur avec ses grands principes de fonctionnement. Les thématiques de travail sur lesquelles le conseil va plancher ont été détaillées. Trois commissions ont ainsi été créées : la première est dédiée à la santé, l'accompagnement et l'inclusion des seniors dans la vie locale, la seconde porte sur le cadre de vie, le logement et la mobilité, tandis que la dernière se penchera sur la culture, les sports et loisirs et les liens intergénérationnels. Chacune de ces commissions dispose de 8 mois pour faire des propositions sur ces thèmes. Un calendrier de rencontres, à intervalles réguliers, a été déterminé. Prochaine assemblée plénière courant février 2024. Chantal Lehout-Posmantier, adjointe au Maire chargée des seniors et Lorenzo Scaglioso, conseiller municipal, suivront leurs travaux.

INITIATIVE

Un concert pour les aînés

Le talent n'attend pas le nombre des années. La générosité non plus. A 12 ans, Oscar Gilbert Legée a offert un concert de violon aux résidents de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées. Issu d'une famille de musiciens, il est élève au conservatoire André Navarra ainsi qu'à celui de Saint-Maur-des-Fossés. Quant au violon, c'est à seulement 4 ans qu'il avait saisi son premier archet.



SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le verger de Sennevières

Ils étaient 14 enfants et 10 seniors... Le 24 mai, ces Charentonnais ont visité les vergers de Sennevières. Après avoir arpenté les allées du verger, ils ont découvert la zone de stockage, de calibrage et de conditionnement. Le groupe a profité de ce cadre bucolique pour pique-niquer et observer les animaux de la ferme. L'après-midi a été consacré à une dégustation de diverses variétés de pommes.

PENSEZ-Y

Opération tranquillité vacances

Pour partir l'esprit libre et profiter pleinement de vos vacances, la Police municipale de Charenton met en place l'Opération tranquillité vacances. Son but est de lutter contre les cambriolages. Cette prestation est entièrement gratuite. Pendant votre absence, les policiers effectuent des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées.

Afin de bénéficier de l'Opération tranquillité vacances, les habitants et commerçants, qui s'absentent de Charenton pendant plus de 7 jours consécutifs, sont invités à se présenter au moins 48 heures avant leur départ à la Police municipale afin de transmettre les dates de leur absence, leur adresse et un numéro de téléphone où ils seront joignables.

En aucun cas, vous ne devez laisser les clés de votre domicile au poste de police.

Attention : afin que les vérifications puissent être efficaces, il est nécessaire que les fonctionnaires de police aient vue sur les ouvertures extérieures des maisons (volets, portes) et aient accès aux parties communes des immeubles. Il vous faudra donc préciser, en cas d'interphone sans code, le nom de la personne en mesure d'ouvrir la porte aux policiers ainsi que les créneaux horaires.

Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription sur charenton.fr puis de simplement venir le déposer, toujours 48 heures minimum avant le départ, à la Police municipale.

**Police municipale • 4/6, place Henri d'Astier
Tél. : 01.46.76.48.50**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Votre avis est important

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94 038 CRÉTEIL CEDEX - 01 49 56 60 00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

enquête publique organisée dans le cadre de la procédure intégrée prévue à l'article L. 300-6-1 du code de l'urbanisme pour la réalisation d'une grande opération d'urbanisme (PIGOU) dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Charenton-Bercy sur le territoire de la commune de Charenton-le-Pont et portant à la fois sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de Charenton-le-Pont et sur l'adaptation du plan de prévention des risques inondations (PPRI) du département du Val-de-Marne et relative à l'intérêt général de l'opération

Par arrêté préfectoral n°2023/02085 du 9 juin 2023, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique organisée dans le cadre de la procédure intégrée prévue à l'article L. 300-6-1 du code de l'urbanisme pour la réalisation d'une grande opération d'urbanisme (PIGOU) dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Charenton-Bercy portant à la fois sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de Charenton-le-Pont et sur l'adaptation du plan de prévention des risques inondations (PPRI) de la Seine et de la Marne dans le département du Val-de-Marne et relative à l'intérêt général de l'opération. Cette enquête se déroulera sur le territoire de la commune de Charenton-le-Pont.

Cette enquête se déroulera du **jeudi 29 juin 2023 au lundi 31 juillet 2023 inclus**, soit pendant 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Charenton-le-Pont - dans les locaux du service urbanisme situé au 49 rue de Paris 94 220 CHARENTON-LE-PONT.

Monsieur Claude POUÉY, ingénieur général des télécoms en retraite, exercera les fonctions de président de la commission d'enquête. Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes, en retraite et Madame Edith MARTINE, secrétaire générale du centre de sociologie des organisations, en retraite exerceront les fonctions de membres titulaires de la commission.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales : à la mairie de Charenton-le-Pont - Hôtel de ville - 49 Rue de Paris - 94 220 CHARENTON-LE-PONT en salle des conférences aux dates et horaires suivants :

- jeudi 29 juin 2023 de 9h à 12h
- jeudi 6 juillet 2023 de 14h à 17h
- samedi 22 juillet 2023 de 9h à 12h
- lundi 31 juillet 2023 de 14h à 17h

Une réunion publique sera organisée à l'Espace Jeunesse situé 7 bis quai de Bercy 94220 CHARENTON-LE-PONT, à la date et horaires suivants :

- mardi 4 juillet de 19h à 21h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête (Ce dossier est constitué notamment de l'étude d'impact actualisée par le porteur de projet pour l'engagement de la procédure intégrée, de l'avis de l'autorité environnementale - avis délibéré n°2022-52 du 8 septembre 2022- et du mémoire en réponse à cet avis. Il est accompagné, pour une parfaite information du public, de l'avis délibéré n°2022-118 du 9 mars 2023 émis dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale sollicitée par le porteur de projet, qui ne fait pas l'objet de la présente enquête publique) :

- à la mairie de Charenton-le-Pont - dans les locaux du service urbanisme situé au 49 rue de Paris 94 220 Charenton-le-Pont, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;
- sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>
- sur le site dédié à l'enquête accessible à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/epu-zac-charenton-bercy-charenton>
- à la préfecture du Val-de-Marne sur un poste informatique mis à disposition, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président ou un membre de la commission d'enquête et ouvert à la mairie de Charenton-le-Pont, dans les locaux du service urbanisme situé au 49 rue de Paris 94 220 CHARENTON-LE-PONT ;
- sur le registre électronique accessible via l'adresse de consultation du dossier en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/epu-zac-charenton-bercy-charenton> ou via le site internet de la préfecture du Val-de-Marne www.val-de-marne.gouv.fr
- par voie électronique (mail) : epu-zac-charenton-bercy-charenton@mail.registre-numerique.fr
- par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de M. Claude POUÉY, président de la commission d'enquête.

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le président de la commission d'enquête transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la Préfète du Val-de-Marne.

Au terme de la procédure, la Préfète du Val-de-Marne est susceptible de prendre un arrêté emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Charenton-le-Pont et portant adaptation du PPRI de la Seine et de la Marne dans le département du Val-de-Marne.

NE PAS RECOUVRIRE AVANT LE MARDI 1ER AOUT 2023



SOYEZ PRUDENTS

Coule pas ton été

Près de 140 noyades accidentelles se sont produites au cours de l'été 2021 sur les cours d'eau et plans d'eau, les 14/25 ans étant les premières victimes.

Soutenue par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la campagne #CoulePasTonÉté de Voies navigables de France invite les 12-25 ans à comprendre les dangers de la baignade en eau douce et à se renseigner sur les lieux de baignade autorisés près de chez eux.



ENTREPRENEURES

Des femmes ambitieuses

La 3^e association Entrepren'Elles de France est charentonnaise. Elle a été créée en début d'année par Marlène Wierzba (présidente), Anna Delegacz et Sandrine Poulin (vice-présidentes) qui y voient "plus qu'un club d'affaires, mais un véritable booster pour les entreprises membres". Elles sont déjà 12, sur tout le territoire Paris Est Marne & Bois. Comme son nom l'indique, son ambition est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers des valeurs telles que la mutualisation des compétences, l'ouverture aux autres et le développement de l'économie locale.

"Nous sommes uniques dans notre business. Une femme représente un métier. Le club nous permet de mieux nous connaître pour mieux nous recommander. Nous mutualisons nos compétences, nous entraisons et échangeons sur de bonnes pratiques, ceci lors de formations, de conférences ou d'ateliers", détaille Marlène Wierzba. Côté visibilité, l'équipe souhaite se "faire connaître et reconnaître" en organisant différents événements (forums, courses...) et en assurant une forte présence sur les réseaux sociaux.



© Ruth K Photographie

"Nous organisons et participons à des rendez-vous business (tête-à-tête, business dating ou interclubs)", complète la présidente. Après les afterwork estivaux, vous pourrez les rencontrer le 10 septembre au Forum des associations.

marne-et-bois.entreprenelles.fr, [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [Instagram](#)



MONOPRIX

Vincent Grimaud, nouveau directeur du magasin

Il a pris la tête du Monoprix de Charenton le 2 mai et ne manque pas de projets. Vincent Grimaud affiche une belle expérience d'une vingtaine d'années dans la grande distribution, pour différentes enseignes et postes, de responsable alimentaire à directeur de magasin. Pour celui de la rue de Paris il ne manque ni d'idées ni de projets. "Je souhaite redonner du dynamisme au magasin sur le plan commercial et social, développer le commerce de proximité, être un acteur de la ville et travailler en partenariat avec la municipalité", liste-t-il. Et bien sûr "retrouver une proximité avec notre clientèle mais également faire découvrir notre magasin à de nouveaux clients".

Rejoindre Charenton est un hasard, ou plutôt un choix de l'enseigne qui n'est pas pour chiffonner Vincent. "Habitant Neuilly-sur-Marne je viens presque en voisin mais surtout je rejoins un magasin à taille humaine et à fort potentiel", confirme-t-il.

**Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 21h45
et le dimanche de 9h à 19h30**

PASS'Ô VERT

Il est lancé !

Dans un contexte d'inflation très élevée, les dépenses alimentaires sont au cœur des préoccupations des foyers les plus modestes. Or bien manger est aussi une question de santé publique. Parallèlement les préoccupations écologiques dues au changement climatique nous incitent à décarboner nos régimes alimentaires en privilégiant les fruits, les légumes et les légumineuses. C'est pourquoi la Ville a décidé d'expérimenter depuis le 1^{er} juillet un chèque alimentaire durable, appelé le Pass'Ô Vert. Cette aide financière permet d'acheter des fruits et légumes frais bio et locaux chez les commerçants charentonnais partenaires. Ce dispositif est accessible à tous les foyers charentonnais dont le revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 15 000 € par part. L'aide distribuée sera de 120 € par part fiscale (soit 360 € pour une famille avec deux enfants), à utiliser avant le 31 décembre 2023.

Pour récupérer vos chèques, rendez-vous au CCAS, 21 bis rue des Bordeaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h. Les Charentonnais éligibles peuvent y récupérer leurs chèquiers en présentant leur avis d'imposition.



PROTECTION CIVILE



A l'occasion des JO, rejoignez-la

Son antenne de Charenton a été créée en décembre. À l'approche des Jeux olympiques de Paris, elle est en recherche active de nouveaux bénévoles. En 2024, la Protection civile Paris Seine sera en effet présente sur les principaux sites sportifs de région parisienne pour assurer des missions de secourisme. Pour devenir bénévole, vous n'avez pas besoin de disposer au préalable de compétences particulières, puisqu'une formation complète de secourisme est assurée par les bénévoles de l'association.

Contact par mail

devenirbenevole@protectioncivile-charenton.org

ou par téléphone au 06 84 50 43 35.

CLUB GRAVELLE

Assemblée générale

Elle s'est déroulée le jeudi 22 juin au gymnase Tony Parker. Comme le veut la tradition les membres du club Gravelle entreprendre y ont notamment renouvelé une partie de leur conseil d'administration. Le club fédère plus de 150 entrepreneurs de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort.



Informations (contacts, portraits, agenda) sur www.clubgravelle.com.

TROIS QUESTIONS À ...

Aurélie Gallet-Ferras, femme engagée contre la faim dans le monde



Comment vous décriez vous ?

Je suis maman de deux garçons de 11 ans et 14 ans et cela fait maintenant 15 ans que je vis à Charenton. J'y apprécie particulièrement la qualité de vie. Je suis quelqu'un d'assez déterminée qui aime aller au bout de ses projets !

Pourquoi avez-vous eu l'idée de rejoindre l'ONG Action contre la faim ?

J'ai toujours été une femme engagée, mais disons qu'à 50 ans, l'envie de remettre du sens dans ma vie s'est faite plus pressante. J'ai exercé dans le privé, dont plus de 10 ans à Disneyland, dans le marketing et la communication. Il y a 2 ans, j'ai rejoint Action contre la faim (ACF) en tant que salariée. Mon rôle est de lever des fonds pour financer les programmes d'ACF. Ces fonds permettent, chaque jour, de sauver des vies ! ACF intervient dans près de 50 pays dans le monde et répond aux besoins des populations en situation de crise humanitaire.

Qu'est-ce qui vous anime en dehors du travail ?

En dehors de mon métier, je suis engagée en tant que bénévole dans d'autres activités associatives. (...) Je propose des séances de sensibilisation sur la malnutrition dans le monde, au sein de l'école de mes enfants. Je milite en faveur de la parité hommes-femmes dans le monde professionnel. Tout cela est très prenant, alors pour déconnecter, j'aime me ressourcer à travers le sport, la pratique de l'aquarelle et la création de carnets de voyages. (...) Finalement, il me plaît tout autant de passer du temps avec ma famille ici et maintenant, que de partir en voyage à l'autre bout du monde. En 2019, j'ai fait une traversée jusqu'en Antarctique à bord d'un voilier. Cela vous ouvre bien des horizons.

C'est aussi cela être citoyen du monde !



© Marco Borggreve

JULIEN CHAUVIN

Des violons au son d'antan, des violoncelles sans pique, des clarinettes d'il y a 250 ans... Créé en 2015 par le violoniste Julien Chauvin, l'orchestre du "Concert de la Loge" met en lumière le patrimoine musical du XVIII^e siècle. C'est en mêlant musiciens virtuoses et instruments d'une autre époque, que le Chef d'orchestre charentonnais parvient à ressusciter le charme ancien de la musique symphonique. Dès ses débuts, le parcours de Julien Chauvin prend un tour original. *"Après des études au conservatoire, j'ai décidé assez jeune de partir aux Pays-Bas pour me former à l'interprétation de la musique ancienne, explique ce papa de deux enfants, aujourd'hui âgé de 44 ans. J'ai eu un coup de foudre pour les musiques baroque et classique."* De retour en France, il s'installe à Charenton il y a dix ans, la ville de ses grands-parents. Il enchaîne les tournées, les enregistrements, joue avec les plus grands. Très vite, il se fait un nom un peu partout dans le monde. Parallèlement, il poursuit sa collaboration avec le Quatuor Cambini-Paris créé en 2007. Mais comme si cela ne suffisait pas, le violoniste se lance dans des projets transversaux. En plus de diriger des orchestres à l'étranger, il a par exemple récemment travaillé avec le chorégraphe de danse hip hop, Mourad Merzouki. Et il aura l'audace d'amener de grands solistes et son orchestre au stade Charléty pour un marathon du concerto le 17 septembre prochain. *"Ma démarche artistique consiste à rapprocher l'art du grand public, à abattre des cloisons (parfois imaginaires), à désacraliser la culture"*, conclut-il. Comme une évidence, ce féru d'histoire et d'objets anciens se consacre enfin à la pédagogie dans le cadre de sessions d'orchestre ou de master classes, auprès de conservatoires et de l'Orchestre Français des Jeunes.

Retrouvez les dates de ses prochains concerts et ses enregistrements sur www.concertdelaloge.com

◀ RENDEZ-VOUS ▶

À NE PAS MANQUER

L'été du T2R

Tout cet été, suivez le Théâtre des 2 Rives sur les réseaux sociaux :

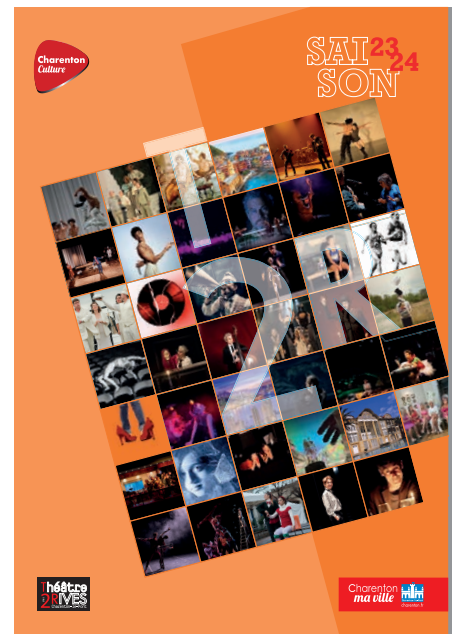
Facebook@theatredecharentonlepont ou Instagram@theatredes2rives

Vous pourrez ainsi participer au retour en images sur les spectacles de la saison 2022-2023 et leur dire, en taguant le théâtre, le spectacle que vous avez préféré.

Parmi les différents rendez-vous que le théâtre vous donne à la rentrée :

- Ouverture de la billetterie en ligne le 28 août. Vous pourrez alors prendre vos abonnements et places sur leur site Internet www.lestheatres.fr

- Présentation de saison le samedi 9 septembre à 19h30 dans la grande salle du Théâtre des 2 Rives en présence d'artistes programmés cette saison. Quelques surprises vous y attendront et vous serez ensuite conviés à prendre un verre en leur compagnie.
- Forum des Associations le dimanche 10 septembre. Le théâtre sera présent au Forum et la billetterie du théâtre restera également ouverte toute la journée de 9h30 à 17h.
- Billetterie ouverte tous les jours sauf le dimanche du 11 au 30 septembre de 14h à 19h



MATHILDAY MAY est l'Artiste associée à la saison 2023-2024. L'équipe du théâtre programmera cette saison deux spectacles qu'elle met en scène dont Make-up en ouverture de saison où elle reprend un rôle. Elle encadrera également plusieurs ateliers et actions artistiques tout au long de la saison.

CONTES ET JEUX

L'été des Médiathèques



Deux animations sont au programme :

- Avec Les Racontées, la comédienne et conteuse Laurence Mayor propose des contes pour s'étonner et s'émerveiller. A partir de 10 ans mais aussi pour les adultes.

Samedi 8 juillet à 15h à la Médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières. Sur inscription sur mediatheques.charentonlepont.fr et au 01 46 76 69 00.

- Le jeu de l'oie réalisé par les élèves de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages sera à la disposition des enfants à la médiathèque de Bercy du jusqu'au 28 juillet et à la médiathèque des Quais du 1^{er} août au 2 septembre.

A noter, et notamment en cas de canicule, que les Médiathèques sont climatisées.



A la rentrée, l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages proposera une classe d'écriture de scénario de bande dessinée pour les lycéens. Cette nouvelle discipline apportera aux jeunes la réflexion, l'introspection et l'art de la narration en les renforçant dans leur propre construction.

Inscriptions à l'Atelier Pierre Soulages et le cours sera dispensé à la Médiathèque de Bercy, le samedi entre 10h30 et 12h30.



LES CHARENTONNAIS
ONT DU TALENTS

Un Dieu sur deux est une déesse



Dans son dernier ouvrage écrit avec Laurence Paix-Risterholtz et illustré par Clémence Pollet, la Charentonnaise, Chris Lavaquerie-Klein, revisite les mythologies du monde. Qui se cache derrière les grands dieux de la mythologie bien connus de tous ? Une multitude de déesses fascinantes. Guerrières, protectrices, savantes ou amoureuses, elles sont libres, rusées, puissantes et vivent des aventures palpitantes. Un voyage en compagnie de 25 déesses grecques, égyptiennes mais aussi celtiques, japonaises, africaines ou hawaïennes.

Dès 8 ans
Aux éditions Nathan
128 pages
17,95 euros



EXPOSITION

"Pas si bête" en liberté

Vous avez raté la dernière exposition de l'Espace Art et Liberté ?

Séance de rattrapage sur les grilles et le parvis de l'hôtel de ville. Une déclinaison de l'exposition "Pas si bête" y est accrochée pendant plusieurs mois.

Elle offre un panorama de la façon dont les artistes représentent l'animal aujourd'hui. On y retrouve animaux sauvages et domestiques. Le potentiel plastique et poétique du bestiaire semble inépuisable et s'exprime à travers des représentations hyper-réalistes ou inattendues. Une exposition haute en couleurs, surprenante et familiale.

DU 22 AU 27 JUILLET

L'Île-de-France fête le théâtre

Spectacles pour tous les âges et gratuits, atelier d'initiation au théâtre de récit...

La 7^e édition de "L'Île-de-France fête le théâtre" fait étape à l'île de loisirs de Créteil du 22 au 27 juillet. Initiée par la Région, la programmation a été confiée au Centre dramatique national Les Tréteaux de France. L'on y retrouve : théâtre, danse hip-hop, cirque, conte et musique pour tous les âges. En famille et entre amis, laissez-vous surprendre par toutes les histoires concoctées pour vous.

Gratuit sur réservation sur
treteauxdefrance.com



SERVICE EMPLOI

Forum des opportunités professionnelles

Vous être entrepreneur ? Vous prévoyez un recrutement en fin d'année ?

Inscrivez-vous pour participer gratuitement au Forum des opportunités professionnelles organisé par les services emploi des Villes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice. Vous pourrez faire connaître vos offres d'emploi, recevoir des candidats et échanger avec les partenaires locaux pour l'emploi et la formation.

Le 16 novembre à l'Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.
Informations et inscriptions au 01 46 76 50 00 et par mail : emploi@charenton.fr

★ Agenda ★

Les horaires d'été de la piscine

Du 31 juillet au 27 août 2023

La piscine sera ouverte tout au long du mois de juillet selon les horaires suivants :

- de 12h à 14h puis de 15h à 19h du lundi au samedi
- de 8h à 13h le dimanche et le 14 juillet.

A compter du 31 juillet et jusqu'au 27 août, l'établissement fermera ses portes au public pour travaux de maintenance.



Feux d'artifice

Jeudi 14 juillet à partir de 22h30

★ Au niveau du quai Fernand Saguet et du Pont de Charenton

Les trois villes de Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice s'associent une fois encore pour proposer aux habitants un spectacle pyrotechnique sur le thème "Beautés Extraordinaires" portant sur les paysages de notre planète.



Mardi 11 juillet

Permanence départementale

- de 14h à 17h

Chaque mardi, sauf le 15 août, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994

★ Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux

Mercredi 19 Juillet

Collecte de sang • 15h à 19h30

Inscriptions sur le site www.dondesang.efs.sante.fr

★ Espace Toffoli
12, rue du Cadran

Samedi 22 juillet

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

★ Place Aristide Briand
Autres dates : samedis 12 et 26 août (place Aristide Briand) et samedi 19 août (place Henri d'Astier)

Mardi 25 juillet

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association

"Roues libres" • de 14h à 18h
★ 84, quai des Carrières (parking Bobillot)
Autres dates : mercredis 9 et 23 août et le dimanche 10 septembre

Durant tout l'été, retrouvez l'actualité et les rendez-vous que vous propose la Ville sur le site www.charenton.fr les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) les journaux électroniques

Les rendez-vous de la rentrée

LUNDI 4 SEPTEMBRE
Rentrée scolaire

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
&
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

**Journées
européennes
du patrimoine**

JEUDI 28 SEPTEMBRE
**Charentonnaise
Entreprises**

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
**Forum
des associations**

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
Bourse aux jouets

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE
**Vide-armoires
de l'Association
des Familles
de Charenton**

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
**Réception
des nouveaux
habitants**

DU 18 AU 23 SEPTEMBRE
**Fête
de l'environnement
et du développement
durable**

Retrouvez
les informations
détaillées relatives
à ces événements
dans le prochain
Charenton magazine et
sur www.charenton.fr

CHARENTON DEMAIN Embellir Charenton

Au cours de l'été 2023, les services municipaux seront actifs pour embellir les équipements et espaces publics de notre commune.

Par ailleurs, plusieurs opérations d'envergure seront réalisées. Tout d'abord, les travaux de ravalement de l'école maternelle Valmy, du multi-accueil Petit Château et de l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages seront lancés. Des travaux de réhabilitation partielle seront conduits au sein du Gymnase Maurice Herzog dans le quartier Bercy. La rénovation complète de la piste d'escrime et de la salle d'armes, située près de l'espace Toffoli, sera également réalisée.

Rappelons également que la Municipalité vient de passer un nouveau marché de propreté. Des ilotiers sont présents 6 jours sur 7 en complément du nettoyage mécanique et interviennent quotidiennement

dans chacune de nos rues. Les équipes seront dotées progressivement de véhicules électriques mais aussi d'aspirateurs, les fameux "Glutton".

En 2022, la partie semi-piétonne de la rue de Paris avait vu la mise en place de kakémonos illustrés par des dessins d'élèves de l'Atelier Pierre Soulages et ses potelets avaient été habillés par une artiste locale, Daphné Dejay, afin de valoriser cette artère commerciale et historique de la ville. Fin août, une spécialiste du street art réalisera des fresques éphémères dans le quartier Jaurès-Leclerc. Ce projet a pour but d'embellir ce secteur concentrant plusieurs équipements publics et commerces à travers une œuvre artistique éphémère d'une durée de 18 mois invitant à la déambulation dans ce quartier.

Bonnes vacances

Les élus du Groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT Aucune vision d'ensemble, un manque d'anticipation

En 2017 le marché du Centre a été rénové ("travaux d'embellissement" pour 676 000 €), puis sur le même site la piscine a été réhabilitée en oubliant la fosse de plongée et en choisissant un projet minimaliste sans éclairage naturel... En 2023 le marché du Centre va être de nouveau rénové, la voûte du commandant Delmas repensée et la place Aristide Briand végétalisée (travaux en cours). Pour rénover le marché, il va falloir installer provisoirement les commerçants du marché sur la place fraîchement plantée ? Bref c'est une succession

de projets sur un même site, sans aucune cohérence, sans aucune vision globale... Quel dommage !

Quelle est la logique directrice de ces projets pensés séparément les uns à côté / au-dessus des autres ? Quelle rationalité des chantiers ? Pourquoi ne pas avoir eu une réflexion globale sur l'ensemble du complexe Nelson Paillou intégrant le marché, la piscine, la voûte, les 4 salles de sport ?

Un projet global, ambitieux aurait été plus approprié pour le centre-ville avec un rayonnement sur l'ensemble de Charenton !

Caroline CAMPOS-BRETILLON, Serge TOURCHIK, Oriane OUTIN



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Charenton à 50 degrés

Charenton, comme de nombreuses villes dans le monde, devra faire face aux difficultés du dérèglement climatique et des canicules plus fréquentes et intenses. La ville sera-t-elle à la hauteur pour devenir une ville résiliente ? Pourra-t-elle s'adapter afin de garantir un avenir désirable à ses habitants ?

Les préconisations sont nombreuses, en commençant par le développement et la protection de notre patrimoine végétal. Débitumer et planter des espèces adaptées permet de réduire l'effet d'îlot de chaleur, améliore la qualité de l'air et fournit des refuges ombragés dans l'espace public.

C'est aussi l'aménagement urbain qu'il faut repenser avec du mobilier adapté durable, favorisant les matériaux éco-responsables, et sur les toits non patrimoniaux les couvertures réfléchissantes la chaleur.

Il faut améliorer l'efficacité énergétique du bâti et soutenir la sobriété par une réglementation locale plus restrictive sur les enseignes et publicités lumineuses. C'est garantir aussi, aux plus fragiles, enfants et aînés, une ville habitable avec le déploiement d'écoles oasis avec des cours arborées, la création de corridors verts, en améliorant la ventilation et l'isolation.

C'est un plan ambitieux qu'il faut pour Charenton, révisé régulièrement à l'aune des connaissances scientifiques et des avancées technologiques. Charenton peut devenir une ville phare en matière d'adaptation au dérèglement climatique, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants, si elle sait se transformer et s'adapter.

Argentina Denis, Loïc Rambaud,
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Soutien aux commerçants: effort fait mais à compléter

Le dernier numéro du CMag, un focus a été fait sur la politique de soutien aux commerçants menée par la Municipalité. Si certains éléments vont en effet dans le bon sens et que la plupart d'ailleurs viennent de notre programme aux élections municipales de 2020 (marché à Bercy, politique plus offensive sur la préemption...) - ce dont nous nous félicitons; et que d'autres sont l'initiative des propres commerçants, nous restons circonspects face aux annonces faites pour les prochains mois: une opération artistique avenue Jean Jaurès (très bien), rénovation de la Halle du marché (soit), pose d'une Arche pour la rue de Paris semi-piétonne et végétalisation de la place des Marseillais. Autant nous ne sommes pas contre ces mesures, autant nous nous posons la question de leur efficacité sur le tissu commercial de notre ville.

Une arche va-t-elle faire que des commerces s'installent et le fassent durablement sur la rue semi-piétonne? Y a-t-il des avancées majeures sur la galerie marchande? Planter des arbres place des Marseillais (et c'est très bien) va donner du dynamisme à la Coupole? Quelles solutions pour les habitants de Bercy hormis le marché le vendredi et avec Bercy 2 en soins palliatifs?

La limite de caractères pour les tribunes fait que nous traiterons ces points dans un autre CMag.

Pour l'heure, à la majorité municipale d'avancer des propositions pour répondre à ces enjeux.

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com

1975. C'est le plus grand succès de notre gouvernement et personne n'en parle !

C'est ce qui fait la richesse de notre pays, permettant de conserver notre modèle social.

Il nous faut continuer à augmenter ce taux d'emploi en créant de nouveaux emplois (ex : relocalisation en France, nouvelles filières ...) et en redonnant l'envie à notre population active de revenir ou venir dans le monde du travail (ex : prime d'activité, apprentissage, ...)

Quand nous vous disions que nous vivons dans un paradis qui s'appelle France !
Et demain sera mieux qu'aujourd'hui ! nous traçons notre route.

Francis Rodriguez-Lacam
Facebook : Francis Rodriguez-Lacam2020



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! De plus en plus d'emplois créés !

Pour faire suite à notre précédente tribune de juin, où nous disions que la recherche du plein emploi est un des objectifs majeurs de notre Président de la République, la baisse du taux de chômage de 10 à 7% est accompagnée de l'augmentation

importante du taux d'emploi de notre population française entre 15 et 64 ans. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (entre 15 et 64 ans). Il reflète la capacité d'une économie à utiliser ses forces vives en main d'œuvre.

L'OCDE considère même que c'est une mesure plus pertinente que le taux de chômage pour évaluer la situation du marché du travail d'un pays.

Ainsi, notre taux d'emploi en France en 2022 (68,1 % des 15/64 ans) n'a jamais été aussi élevé depuis

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Édouard LALANNE • Amalia DA SILVA
• Léon PINSON WINTER • Fatima
TRAORÉ • Lou BENETH HAMEL
• Ézéchiél NEFF • Léon MONCAN
• Eddy LU • Gabriel DUONG • Arlo
BOËNNEC • Léon LERZUNDI BOCHEF
• Eden CHIRIAC

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Nathalie DUTOY et Jean FRECHILLA
• Tz-Yu WANG et Xavier COSTES
• Victoria CHAN et Jonathan
POMPONIO • Francine DESHAYES
et Nicolas DIAGNE • Barbara
HENDRICK et Alexandre FARIA •
Jamila BOUROUAHA et Christophe
TESSON • Sarah GUIGNY et Régis
MARCHEWKA

Disparition **Eléonore Guesdon**

Elle était la doyenne de Charenton.
Eléonore Guesdon nous a quittés le 4
juin. Elle avait 109 ans et habitait toujours
chez elle, avec ses enfants Chantal et Jean-
Luc. Disponible et enthousiaste, elle avait
participé en mars dernier à l'exposition de
l'artiste charentonnaise Brikx.



Décès

Avec nos sincères condoléances

Xiaouu YANG veuve AUGERAY • Marceline
RAZAFINDRAVELO veuve GOMBERT •
Paulette DEVOS veuve RENARD

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire
recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en Juillet
2007 : de Juillet à Octobre 2023
- Ceux nés en Août 2007 : d'Août à Novembre
2023
- Ceux nés en Septembre 2007 : de Septembre
à Décembre 2023

Si vous veniez avant votre date anniversaire,
nous ne pourrions pas enregistrer votre
demande. Par contre, ceux qui ne se sont
pas encore fait recenser et qui ont moins
de 25 ans doivent venir en mairie afin
de régulariser leur situation vis-à-vis du
recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration
devant le juge d'instance, si acquisition de
la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
Cette démarche est obligatoire. Elle vous
permettra par ailleurs d'obtenir une
attestation indispensable pour présenter
tous les examens (baccalauréat, permis de
conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30
à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de
9h à 12h15.

ATTENTION :
FERMETURE DU SERVICE ETAT CIVIL LE
SAMEDI MATIN
A PARTIR DU 15 JUILLET AU 12 AOUT
INCLUS.
REOUVERTURE LE SAMEDI 19 AOUT 2023

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 9 juillet
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 16 juillet
GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE
7 rue du Maréchal Leclerc à Sant-Maurice
Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 23 juillet
PHARMACIE CENTRALE
54 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 01 41

Dimanche 30 juillet
PHARMACIE BERCY II
8 - 10 place de l'Europe
Tél. : 01 45 18 40 50

Dimanche 6 août
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3 place des Marseillais
Tél. : 01 43 75 14 68

Dimanche 13 août
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis quai des Carrières
Tél. : 01 43 68 43 50

Mardi 15 août
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES
46 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 68 20 33

Dimanche 20 août
PHARMACIE DU PLATEAU
52 rue Gabrielle
Tél. : 01 43 68 06 61

Dimanche 27 août
PHARMACIE DU CENTRE
67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 3 septembre
GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE
7 rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 01 43 96 44 93

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours
fériés en appelant le 15.

- 14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice
- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

Dimanche 2023
10 Septembre

FORUM

des Associations



MARCHÉ
DU CENTRE & ÉCOLE
ARISTIDE BRIAND

de 9h30 à 17h

ENTRÉE LIBRE

Tél. 01 46 76 47 55